



58 rue Raulin - 69007 LYON
www.miramap.org - 06 18 99 77 80

Mouvement Inter-Régional des AMAP

RAPPORT FINANCIER 2017-provisoire

Mai 2018

Sommaire

Introduction

1/ Compte de résultat provisoire 2017

2/ Situation financière du Miramap et perspectives

3/ Analyse et perspectives financières pour l'activité inter-régionale

4/ Stratégie financière inter-réseaux

Introduction

Après la présentation du compte de résultat 2017 provisoire, ce rapport financier est présenté autour de 3 niveaux d'analyse :

- le Miramap : activité inter-régionale + activité en PACA
- l'activité inter-régionale
- les réseaux d'AMAP

Ce rapport est provisoire car les comptes doivent être certifiés par le commissaire aux comptes avant leur approbation par l'Assemblée générale. Les comptes présentés ont cependant déjà été contrôlés par l'experte comptable, et sont en cours de finalisation.

A nouveau cette année, les comptes certifiés seront soumis au vote par AG électronique au mois de Juin 2018.

1/ Compte de résultat 2017 provisoire

CHARGES			
	TOTAL	Inter-Régional	Les AMAP de Provence
60 - Achat (sauf 603)			
604 Prestations liées aux activités et déplacement	14 341 €	13 571 €	770 €
605 Achat de matériel	495 €	495 €	- €
606 Achat non stockés de matières et fournitures	1 165 €	1 005 €	159 €
607 Achat de marchandise	60 €	- €	60 €
Total achats	16 061 €	15 072 €	989 €
603 Variation de stocks cabas	383 €	- €	383 €
61 - Services extérieurs			
611 Télétravail moyens technique	1 171 €	1 171 €	- €
613 Locations mobilières	4 648 €	21 €	4 627 €
613 Locations immobilières	7 107 €	1 891 €	5 216 €
614 Charges loctives siège Lyon	924 €	924 €	- €
615 Entretien et réparations	320 €	251 €	69 €
616 Primes d'assurances	6 500 €	257 €	6 243 €
618 Divers	595 €	505 €	90 €
Total services extérieurs	21 264 €	5 019 €	16 245 €
62 - Autres services extérieurs			
621 Mise à disposition salariés	- €	- €	- €
622 Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	5 486 €	2 862 €	2 624 €
623 Publicité, publications, relations publiques	107 €	- €	107 €
625 Déplacements, missions et réceptions	6 033 €	4 680 €	1 353 €
626 Frais postaux et de télécommunications	1 885 €	522 €	1 363 €
627 Services bancaires et assimilés	624 €	328 €	296 €
628 Divers	3 810 €	2 425 €	1 385 €
Total autres services extérieure	17 731 €	10 818 €	6 913 €
63 - Impôts et taxes			
633 Impôts, taxes et versements sur rémunérations	552 €	293 €	259 €
635 Autres impôts, taxes et versements	50 €	50 €	- €
Total impôts et taxes	602 €	343 €	259 €
64 - Charges de personnel			
641 Rémunérations du personnel	91 075 €	52 847 €	38 229 €
645 Charges sociales	35 338 €	21 989 €	13 349 €
647 Autres charges sociales	522 €	242 €	280 €
648 Autres charges du personnel	528 €	528 €	- €
Total charges de personnel	127 463 €	75 605 €	51 857 €
Autres charges			
65 Autres charges de gestion courante	960 €	771 €	189 €
66 Charges financières	- €	- €	- €
67 Charges exceptionnelles	- €	- €	- €
68 Dotations aux amortissements et provisions	- €	- €	- €
Total autres charges	960 €	771 €	189 €
TOTAL DES CHARGES	184 463 €	107 628 €	76 835 €

PRODUITS			
	TOTAL	Inter-Régional	Les AMAP de Provence
70 - Vente de produits finis			
706 Prestations de services	7 030 €	7 030 €	- €
707 Ventes de marchandises	583 €	- €	583 €
Total produits de gestion	7 613 €	7 030 €	583 €
74 - Subventions d'exploitation			
Subventions Europe	7 115 €	7 115 €	- €
Erasmus +	7 115 €	7 115 €	- €
Subventions ETAT	69 200 €	69 200 €	- €
CASDAR - PDA	65 000 €	65 000 €	- €
CASDAR	- €	- €	- €
FDVA	4 200 €	4 200 €	- €
Réserves Parlementaires	- €	- €	- €
DREAL PACA	- €	- €	- €
Subventions Régionales	10 000 €	- €	10 000 €
Région PACA Service ESS	- €	- €	- €
Région PACA Service Agri	10 000 €	- €	10 000 €
Subventions Départementales	10 000 €	- €	10 000 €
CD 04	- €	- €	- €
CD 05	- €	- €	- €
CD 06	- €	- €	- €
CD 13	10 000 €	- €	10 000 €
CD 84	- €	- €	- €
Subventions Communautés de Communes	10 500 €	- €	10 500 €
Pays d'Aubagne et de l'étoile	10 500 €	- €	10 500 €
Pays de Grasse	- €	- €	- €
Subventions Fondations	- €	- €	- €
Fondation de France	- €	- €	- €
Total subventions d'exploitation	106 815 €	76 315 €	30 500 €
75 - Autres produits de gestion courante			
Cotisations	71 469 €	25 011 €	46 458 €
Cotisations AMAP	3 984 €	3 194 €	790 €
Cotisations Amapiens	42 410 €	- €	42 410 €
Cotisations Paysans	3 398 €	140 €	3 258 €
Cotisations Réseaux	21 507 €	21 507 €	- €
Cotisations Sympathisants	170 €	170 €	- €
Dons	6 760 €	4 826 €	1 934 €
Produits divers de gestion courante	0 €	0 €	- €
Total autres produits de gestion courante	78 229 €	29 837 €	48 392 €
76 - Produits financiers	0 €	0	-
79 - Transferts de charges	7 654 €	1 713 €	5 941 €
Total autres produits	7 655 €	1 713 €	5 941 €
TOTAL DES PRODUITS	200 311 €	114 895 €	85 416 €

RÉSULTAT	15 848 €	7 267 €	8 582 €
-----------------	-----------------	----------------	----------------

Commentaires sur le compte de résultat 2017 :

L'exercice est du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017, il regroupe l'établissement principal (Inter-régional) et l'établissement secondaire (Les AMAP de Provence - LADP). Ensuite, nous avons pu identifier et différencier les dépenses et les recettes de ces deux établissements grâce à la comptabilité analytique.

Le résultat de l'exercice est excédentaire pour les 2 activités (Inter-régional et Les AMAP de Provence) pour un montant total de 15 848 €.

2/ Situation financière du Miramap

La situation financière du Miramap inclue les 2 activités : inter-régionale et régionale (LADP).

- **Organisation du suivi comptable et financier**

- Groupe de travail gestion financière

Ce groupe de travail est composé de : Christian Chiotti, représentant pour LADP ; Jérôme Dehondt, trésorier du Miramap, Coralie Jasse, secrétaire comptable et Marilyn Métayer, animatrice-coordinatrice pour l'inter-régional. Au quotidien le suivi administratif et financier est assuré par Coralie Jasse et Marilyn Métayer. Pour faciliter cette gestion quotidienne deux procédures ont été établies : pour le suivi des entrées et pour le suivi des dépenses. Le plan de trésorerie est également mis à jour chaque mois par chacune puis adressé au groupe de travail.

La saisie comptable est assurée par Coralie Jasse.

En plus des échanges mails et points téléphoniques réguliers, le groupe de travail s'est réuni à 3 reprises en 2017 pour aborder les budgets et la gestion de la trésorerie, un compte-rendu est ensuite transmis au bureau Miramap et LADP.

- Expertise comptable et commissariat aux comptes

Mme Armelle Finez, experte comptable (AFC Conseils) assure la vérification de la saisie comptable ; M. Frédéric Moiroux, commissaire aux comptes (TSARAP) assure la certification des comptes.

A nouveau cette année, les comptes seront approuvés par AG électronique au mois de Juin 2018.

- **Gestion de la trésorerie**

Par rapport à 2016, la situation de la trésorerie s'est nettement améliorée grâce :

- **à l'apport associatif de 10 000 euros** accordé au Miramap par RDI (Rhône Développement Initiative) en décembre 2016. Pour rappel, le contrat d'apport associatif porte sur une durée de 60 mois.
- **aux deux années de résultats excédentaires** qui ont permis de reconstituer des fonds propres (8 110 euros au 1^{er} janvier 2017).

Si les mesures d'urgence prises en 2016 pour gérer la trésorerie ne sont plus nécessaires, celle-ci reste tendue en mai-juin, du fait du versement des 80% de la subvention Casdar (55 000 euros) en juin-juillet pour la subvention de l'année en cours. De plus, le niveau de trésorerie actuel ne permet aucune prise de risque.

L'objectif est donc de continuer à générer chaque année un excédent « raisonnable » pour re-constituer des fonds propres.

- **Perspective d'autonomisation LADP en janvier 2018**

Rappel du cadre mis en place en novembre 2014 :

- LADP est une **section d'association** du Miramap depuis novembre 2014
- Documents de références : **Règlement intérieur** Miramap et **Document Cadre de Fonctionnement (DCF)**
- Une comptabilité analytique permet de bien distinguer la comptabilité des 2 activités : LADP et Inter-régional
- Il existe 2 comptes bancaires ouverts au crédit coopératif : Miramap à Lyon et Les AMAP de Provence – Miramap à Avignon

Le 21 octobre 2017 a eu lieu l'AG constitutive du réseau des AMAP de PACA. Cette étape importante permet au réseau de PACA de reprendre son autonomie. Cela nécessite cependant plusieurs étapes dont la principale est la validation d'un traité d'apport partiel d'actif du Miramap vers la nouvelle association. De plus des démarches doivent être entreprises auprès de tous les financeurs. Le 1^{er} semestre 2018 est consacré à toutes ces démarches qui aboutiront à la validation du traité d'apport partiel d'actif lors de l'AG électronique de validation des comptes 2017, en juin 2018.

Le réseau des AMAP de PACA est accompagné sur le volet juridique par l'association Babalex.

- **Volet ressources humaines**

Equipe salarié.e.s au 1^{er} janvier 2018 :

	Magali Jacques	Marilyn Métayer	Coralie Jasse	François Guiton
Inter-régio	Animatrice de projets	Animatrice-coordinatrice		
LADP			Secrétaire-comptable	Animateur
MIRAMAP		Gestion administrative et financière		

3/ Analyse et perspectives financières pour l'activité inter-régionale

3.1 Activité inter-régionale 2017

- **L'activité 2017 par axe de travail et financements affectés**

Axe de travail	Financements
Soutenabilité des AMAP <i>Action 1 - PDAR</i>	Casdar (2015-2019) Auto-financement
Démocratie alimentaire locale <i>Action 2 - PDAR</i>	FDVA 2017 Erasmus+ (2017-2019)
Vie associative	Auto-financement FDVA 2017 (Casdar indirect*)
Pôle juridique	Auto-financement

Depuis 2014, l'activité du MIRAMAP se concentre autour du Programme de Développement Agricole et Rural (PDAR), financé cette année à hauteur de 70% à 80% par le Ministère de l'Agriculture et cofinancé par Erasmus+, FDVA et une part d'autofinancement.

*Une grande partie des dépenses liées à la vie associative sont prises en charge dans le cadre de ce programme comme frais indirects liés aux actions.

On tente par ailleurs de développer un pôle juridique, dont les moyens restent à ce jour très limités...

Commentaires sur le budget 2017 :

- **Retrait de la Fondation de France :**

La demande de financement faite au moins d'avril 2017 dans le cadre de l'appel à projets de la Fondation de France « Initiatives Collectives Pour l'Environnement » a abouti à une réponse négative. Cette réponse n'est pas liée au contenu du projet déposé mais à une inéligibilité du MIRAMAP aux financements de la Fondation de France et de toutes les fondations françaises pour lesquelles les structures porteuses doivent être d'intérêt général. En effet, le MIRAMAP ayant fait une demande de reconnaissance d'intérêt général auprès de l'administration fiscale, qui a été refusée en 2011 et en 2014, il ne peut être considéré comme étant d'intérêt général.

De ce fait, certains postes de dépenses ont dû être réduits : interventions extérieures (- 40%) et déplacements (-25%).

○ **Candidatures au PNA (Programme National Alimentation)**

Le Projet Réseau CIVAM/MIRAMAP/FADEAR/InterAFOCG/Terres de liens autour des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) : "Dynamiques d'émergence et méthodes d'accompagnement des PAT" n'a pas été retenu au titre du PNA (cofinancement de l'action 2). Cependant une enveloppe devrait pouvoir être dégagée par le ministère (à confirmer).

Les partenaires ont convenu de s'organiser sous forme d'un groupe de travail « Alimentation » et de poursuivre des actions ensemble à hauteur des moyens disponibles.

○ **« Dons » récoltés via Lilo**

Ces fonds représentent « 3000 euros/an environ » (pour rappel la récolte a démarré à l'automne 2016). Le collectif a décidé de les affecter au budget global du Miramap, sans en faire une enveloppe à part attribuée à un projet spécifique. Ces fonds augmentent ainsi la capacité globale de mutualisation financière inter-régional, en développant la capacité d'auto-financement du Miramap.

○ **Détails des partenariats spécifiques 2017 avec les réseaux d'AMAP**

	Partenariats spécifiques		
	Contenu	Montant affecté à un réseau	Montant affecté au Miramap
Cadre de partenariats Miramap/réseaux	Chantier partage d'expériences / Espace ressources / outils collaboratifs / Travaux sur paysan en AMAP / Clic'AMAP/ Mobilisation citoyenne - démocratie agricole et alimentaire (PAT....)		
Réseau des AMAP NPDC	Réalisation de 4 enquêtes auprès de fermes en AMAP via l'outil Trajectoires maraîchage FNAB et la diffusion des résultats et productions.	1 000 €	
Réseau des AMAP AURA	Développement de Clic'AMAP, outil interrégional de gestion et de mise en réseau : accompagnement du groupe de travail, suivi des développements et transfert à l'inter-régional	2 500 €	
	Paysans en AMAP et partage d'expériences : charte graphique, animation du chantier, capitalisation, références technico-économiques		6 700 €
Réseau des AMAP de Haute-Normandie	Participation au chantier de partage d'expériences en AMAP : rédaction d'une fiche expérience	400 €	
Réseau des AMAP d'IDF	Chantier de mobilisation citoyenne pour une démocratie agricole et alimentaire : campagne NPNMND - supports pédagogiques, actions de formation des citoyens	2 100 €	

Enjeux à court terme :

- **Fond de roulement : maintien d'un excédent annuel (objectif de 10 000 euros)** pour pallier aux difficultés de trésorerie récurrentes et être en capacité d'investir dans de nouveaux projets.
- **Autofinancement : maintenir une augmentation annuelle significative** pour faire évoluer « radicalement » notre modèle économique vers une réelle autonomie vis-à-vis des financements publics et privés. Attention : l'autofinancement se compose des cotisations, des dons et des contributions ciblées.
- **Mutualisation financière inter-régionale : équilibrer autofinancement et investissements dans les projets collectifs inter-régionaux** (cf. 4/ et tableau ci-dessus)

Plus l'autofinancement est important plus nous avons de moyens pour co-financer les projets et investissements d'intérêts communs que ce soit en déplacements, ou interventions extérieures de diverses natures.

3.2 Budget prévisionnel 2018

	Budget réalisé 2017	Budget prévisionnel 2018
Dépenses		
Masse salariale (1,7 ETP)	75 605 €	67 150 €
Déplacements - missions - rencontres	10 826 €	10 800 €
Interventions extérieures	6 926 €	24 760 €
Frais de fonctionnement	14 271 €	16 382 €
Total des dépenses	107 628 €	119 092 €
<i>Renforcement du fond de roulement</i>	<i>7 267 €</i>	<i>4 619 €</i>
Recettes		
Autofinancement	36 867 €	40 600 €
Fondation de France		
Casdar - MAAF	65 000 €	65 000 €
FDVA	4 200 €	2 450 €
Erasmus+	7 115 €	15 661 €
Transfert de charges	1 713 €	
Total des recettes	114 895 €	123 711 €

Interventions extérieures

Partenariat(s) spécifique(s) - Clic'AMAP (7000 euros - cf. convention)	7 000 €
Prestation Atelier 7 : site espace ressources "AMAPartage"	11 760 €
Stagiaire	2 000 €
Divers (Eating craft, projet stratégique ?...)	4 000 €
Total	24 760 €

Frais de fonctionnement

Loyer et charges (dont téléW)	5 213 €
Fournitures	872 €
Axiome	760 €
CAC	2 000 €
Abonnement logiciel de compta EBP	500 €
Photocopies	771 €
Uniformation	1 029 €
Cotisations réseaux (MES, URGENCI ,INPACT)	1 000 €
Frais télécom, poste, banque	703 €
Assurance	208 €
Remboursement prêt RDI	1 826 €
Divers (abonnement mailpro+...)	1 500 €
Total	16 382 €

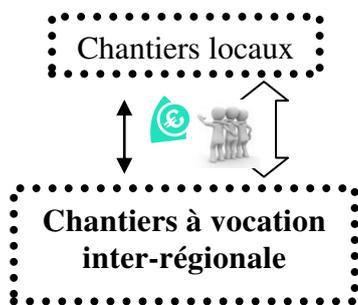
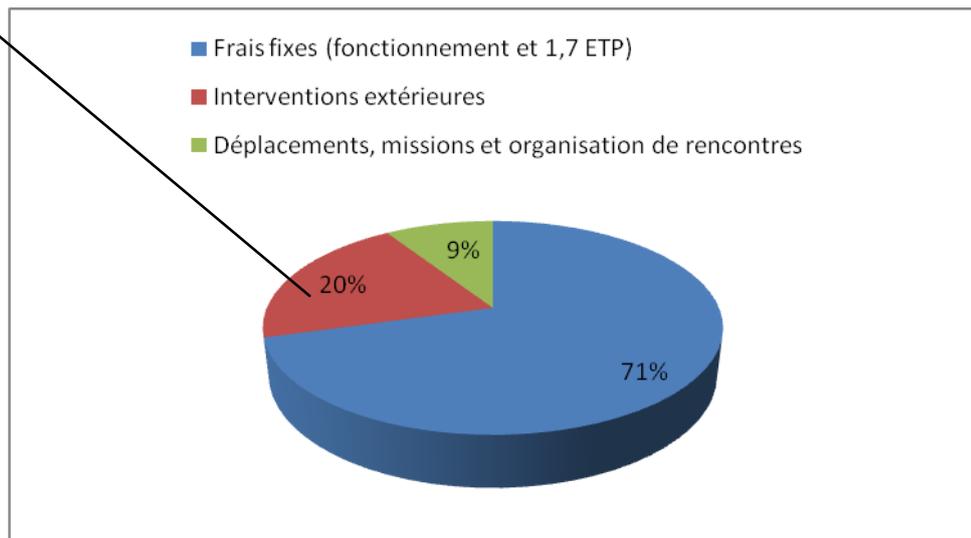
Autofinancement

Cotisations (+ env. 15%/ cotisations 2017)	30 000 €
Contributions ciblées (Participation aux frais rencontres / Partage des frais sur le site espace ressources/ Financement participatif ...)	5 000 €
Dons (dont Lilo)	4 600 €
Livres finance solidaire / BD "Amapien.ne, pourquoi pas moi ?"	1 000 €
Total	40 600 €

Interventions extérieures

- Partenariats spécifique (valorisation du tps de travail ou participation à un investissement)
- Espace ressources et outils collaboratifs
- Stagiaire
- Autres prestations (Eating craft...)

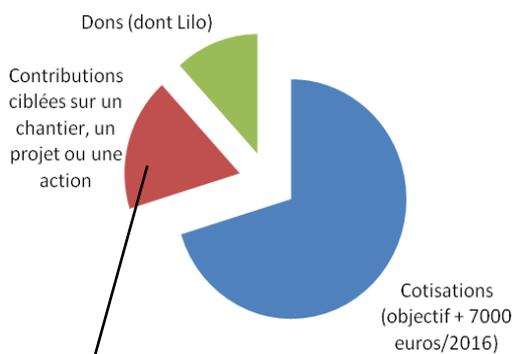
Dépenses 2018



Chantier de partage d'expériences, Mobilisation citoyenne – démocratie agricole et alimentaire, Clic'AMAP, Paysan en AMAP, Amélioration des pratiques.....

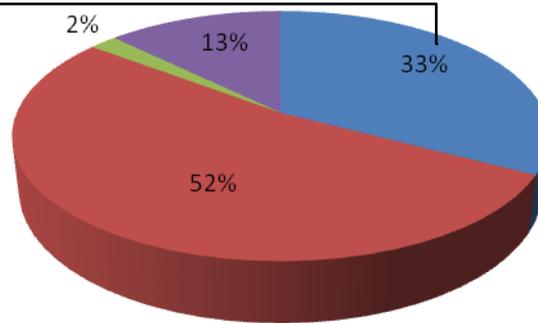
Recettes 2018

Autofinancement



Contributions ciblées (sur un chantier, un projet ou une action)

- Participation aux frais rencontres
- Partenariats spécifiques
- Financement participatif



- Autofinancement
- Casdar - MAAF
- FDVA (demande en cours)
- Erasmus+

- **Commentaires généraux sur le budget prévisionnel 2018**

Les grands postes de dépenses :

- Ressources humaines

Depuis août et septembre 2017, les 2 salariées Magali Jacques et Marilyn Métayer sont passées d'un temps plein à 80%.

Lorsque l'autonomisation de la section d'association LADP sera effective, il est prévu que Coralie Jasse, secrétaire comptable du Miramap depuis novembre 2014, maintienne 20% de son temps de travail pour Miramap. Cela sera formalisé par un contrat de travail spécifique pour chaque structure : LADP et Miramap.

- Frais de déplacements, missions et organisation de rencontres

C'est un poste de dépenses qui reste important. Chaque structure s'est engagée financièrement pour l'organisation du Printemps d'InPACT, le Miramap à hauteur de 800 euros. De plus, il y a une prise de risque collective au cas où il y aurait des pertes sur cet évènement.

Par ailleurs, la réalisation du projet « Eating Craft » nécessite un certain nombre de déplacement dans différents pays d'Europe et aussi l'organisation de rencontres en France.

- Interventions extérieures

Ces interventions, détaillées dans les tableaux ci-dessus, triple par rapport à l'année passée. En effet une part importante de ces interventions est consacrée à des investissements mis au « POT COMMUN » pour le mouvement des AMAP : développement du site espace ressources et de Clic'AMAP.

Les grands postes de recettes :

- Développement de l'auto-financement

Le montant des cotisations et des contributions ciblées augmente progressivement depuis 2015. L'objectif 2018 est d'atteindre 33% d'autofinancement, pour atteindre 50% dans les prochaines années. Le travail autour de l'adhésion au mouvement des AMAP et la mobilisation des amapien-nes et paysan-nes sur les chantiers à vocation inter-régionale se poursuivent et portent leurs fruits.

- Les pistes de diversification des sources de financement

En mars 2018 une opportunité s'est ouverte à l'international, en partenariat avec URGENCI et le réseau des AMAP d'IDF, autour de la mobilisation citoyenne sur les enjeux des politiques agricoles et alimentaires (PAC notamment). Une demande de financement Erasmus+ a été déposée.

Il est par ailleurs prévu de solliciter un financement du Ministère de la transition écologique pour co-financer le travail autour de l'élaboration d'un projet stratégique pour le mouvement des AMAP.

4/ Stratégie financière inter-réseaux

En plus des nombreux échanges téléphoniques et par mail, une réunion téléphonique a été consacrée à la mutualisation financière inter-réseaux, le 8 septembre 2017. 7 salarié.e.s des réseaux y ont participé. L'atelier inter-régional de décembre 2017 a également permis de mieux cerner ce que signifie concrètement « mutualiser ».

Vers des chantiers à vocation inter-régionale mutualisés au sein du mouvement des AMAP

En 2017, la mutualisation inter-réseaux d'AMAP s'est renforcée autour de chantiers à vocation inter-régionale affirmés (cf. tableau p.6). L'objectif est de mettre des moyens financiers et humains en commun, constituer un « POT COMMUN » pour réaliser les chantiers à vocation inter-régionale.

La mutualisation financière prend forme avec :

- L'adhésion et le versement des cotisations
- Le développement de partenariats spécifiques entre les acteurs du mouvement : mutualisation de temps de travail et/ou partage des frais de réalisation (formalisés par des conventions de partenariat)

Les chantiers qui font l'objet d'un partenariat 'formalisé' inter-réseaux d'AMAP et d'une mutualisation :

- Partager les expériences en AMAP : un chantier participatif
- Réalisation d'un espace ressource et collaboratif dédié au mouvement des AMAP
- 'Oser' porter la voix des AMAP: ensemble pour une démocratie agricole et alimentaire!
- Clic'AMAP : un logiciel de gestion et de mise en réseau par et pour le mouvement des AMAP
- Faire découvrir les AMAP: suites du projet de bande dessinée ?

Les principales pistes identifiées pour faciliter la mutualisation financière :

- Campagne de financement participatif

Une campagne de financement participatif a été menée par la quasi-totalité des réseaux du Miramap. Autour d'un projet de livrable, la réalisation d'une BD, cette campagne a été une réussite.

- « Quels moyens concrets pour mieux travailler ensemble sur le financement des projets ? »

Mieux travailler ensemble sur le financement des projets nécessite de mieux travailler ensemble sur la définition des projets...

- Frein : manque de visibilité sur les chantiers communs et leurs financements
- Levier : à minima une réunion par an est nécessaire pour pouvoir mieux anticiper ce qu'on peut mettre en commun

- Quelles pistes de financements nationaux pour alimenter l'ensemble du réseau (dépôt de dossiers communs MIRAMAP+Réseaux d'AMAP (+ éventuellement autres structures)) ?

Points de vigilance: équilibre fonds publics/privés – nos réseaux ont plutôt besoin d'aller vers l'autofinancement (fi part - dons- adhésions) / refus de reconnaissance d'intérêt général - fondations

Pistes des financements :

- Collectivités locales (hauts-de france / PACA)... réussir à décliner les projets à l'échelle territorial.
- Demande auprès des fondations privées, avec d'autres partenaires, car cela semble compromis pour les réseaux d'AMAP.

- Quelles pistes pour plus d'autofinancement à tous les niveaux ?

Un travail de communication autour de l'adhésion au mouvement des AMAP est prioritaire...

- Qu'est-ce qu'il est possible de faire d'un point de vue « technique » pour mutualiser entre réseaux (cotisations / « prestations » / mise à disposition)

Mise à disposition inter-réseaux d'AMAP et structures d'InPACT à creuser autour de compétences particulières (exemples : communication, informatique...).